

Ces informations sont mises à jour régulièrement via l'ORU Occitanie
Chaque établissement de santé doit REMPLIR SI-VIC et L'ESPACE PRO DE L'ORU OCCITANIE 2 fois par jour

Hospitalisations COVID +

Décès (à l'hôpital)	876 HOSPITALISATIONS EN COURS*					En attente d'info.	Retours à domicile	Total
	Réa.	Conv.	SSR	Psy.	Urg.			
322	217	490	162	5	2	1	1 799	2 998

Passages SU COVID+ Données non disponible à ce jour

5 932

Tests positifs

Hospitalisations COVID +

	Total Hospit.	dont Réa.
09	12	1
11	69	9
12	65	3
30	148	37
31	188	75
32	50	5
34	154	41
46	27	9
48	5	1
65	77	4
66	26	13
81	39	11
82	16	8

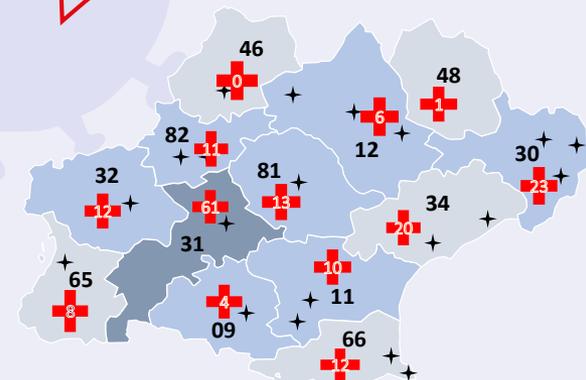
Disponibilités & tensions

	Réa.	Taux Dispo réa.	Pot. Réa. suppl.	Nb SC/SI	Taux Dispo SC/SI	Pot. SC/SI suppl.	Chbr. mortu.
09	13	65%	0	3	25%	4	8
11	7	35%	4	16	29%	0	25
12	5	26%	0	7	20%	1	9
30	32	31%	16	38	32%	6	28
31	86	33%	0	78	24%	30	53
32	4	33%	0	1	10%	6	9
34	75	43%	0	77	33%	29	31
46	5	25%	0	4	57%	6	4
48	4	44%	0	0	-	0	4
65	9	45%	0	27	79%	0	17
66	23	41%	0	8	13%	5	17
81	23	52%	0	43	64%	6	16
82	11	38%	0	6	16%	4	16

Activité des Services d'urgences

	DRM Total		DRM COVID	
	J-1	Evol.	J-1	Evol.
09	88	-31%	1	-80%
11	193	-18%	22	-27%
12	119	-41%	38	58%
30	490	-18%	35	-10%
31	549	-33%	105	-10%
32	101	-20%	16	-11%
34	700	-54%	108	3%
46	105	-32%	8	14%
48	54	6%	22	214%
65	148	-30%	24	-25%
66	354	-31%	60	9%
81	137	-40%	15	-21%
82	181	-39%	30	-6%

Organisation des appels au SAMU / Centre 15



- Lieu de consultations dédiées COVID-19 (181)**
créés à l'initiative des professionnels de santé libéraux et accessibles aux patients après régulation médicale (médecin traitant ou 15) – sites opérationnels ou en projet
- Ambulances COVID-19 en cours de déploiement**
- SAMU sans bascule**
- SAMU avec bascule possible**
- Cellule SAMU support de régulation des appels COVID-19**

Prise en charge des personnes âgées à domicile hors EHPAD

Rappel de dispositifs mis en place pour assurer la continuité des soins et de l'accompagnement médico-social et social des personnes âgées à domicile dans le contexte de confinement. Ce document s'adresse aux professionnels de santé de ville, établissements d'hospitalisation à domicile, services de soins infirmiers à domicile et services d'aide et d'accompagnement à domicile :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche-strategie-pa-a-domicile.pdf>

Nouvelles consignes relatives à l'organisation du confinement dans les ESSMS et USLD

Des nouvelles recommandations portent sur le rétablissement encadré des visites extérieures, la possibilité d'autoriser exceptionnellement de sorties individuelles ainsi que la limitation de la circulation des personnes hébergées au sein de l'établissement. Elles remplacent les autres préconisations sur le sujet du confinement en ESSMS. Plus d'information [ici](#).

Prise en charge de l'obésité - recommandation

Situation d'obésité et de leurs proches pour faciliter le repérage et l'orientation en cas de suspicion de Covid-19 ou de risque plus général de rupture de la continuité des soins. Elle diffuse les outils à disposition pour maintenir le suivi médical de ces patients. Elle s'adresse aux professionnels et établissements de santé. <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche-obesite-covid-19.pdf>

Délivrance de masques en officine

Une nouvelle distribution de masques, par les pharmacies d'officine, est prévue cette semaine, Désormais en sont également bénéficiaire : les étudiants en médecine en stage en cabinet de ville, les étudiants et préparateurs en pharmacie, les techniciens de laboratoire de biologie médicale, les manipulateurs en électroradiologie médicale. Ces nouveaux destinataires s'ajoutent aux autres professionnels libéraux concernés par la précédente livraison (médecins généralistes et spécialistes, biologistes médicaux, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, salariés de l'aide à domicile employés directement par des particuliers pour des actes essentiels de la vie, accueillants familiaux). Les masques FFP2 ne concernent que les médecins (et étudiants en médecine), biologistes médicaux, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes.

SALVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

Message pour la population
Restez chez vous : la consigne est à respecter partout, pour ralentir la progression du virus et sauver des vies

24/24



Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers [communiqués de presse de l'ARS Occitanie](#)
- Le dernier [point de situation national du Ministère de la santé](#) (video)



Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé...

www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr



En direct sur Twitter :

[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSolSante](https://twitter.com/MinSolSante) [@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

Rappel : Soutien aux professionnels de santé

- Dispositif national de soutien médo-psychologique : n° vert 0800 73 09 58 accessible de 8:00 à minuit et permet d'accéder à une plateforme de psychologues.
- Commission d'entraide de chacun des CDOM et du CNOM : <https://www.conseil-national.medecin.fr/lordre-medecins/linstitution-ordinale/lentraide> Les médecins et les internes en difficulté peuvent également joindre le 0800 288 038
- Association MOTS (Médecins Organisation Travail Santé) 24h/24 Tél : 0608 282 589
- Association d'Aide aux Professionnels de Santé et Médecins Libéraux (AAPML) : www.aapml.fr : N° Indigo 0 826 004 580
- Aide et soutien pour la spécialité d'anesthésie-réanimation : N° Vert 0 800 00 69 62

Nouvelle procédure d'approvisionnement des établissements de santé pour certains médicaments prioritaires

Un nouveau système d'achat et d'approvisionnement pour 5 molécules (midazolam, propofol, atracurium, cisatracurium, rocuronium) débutera le 27 avril. Seul l'Etat achètera ces médicaments. Les ES seront approvisionnés en fonction du nombre de patients hospitalisés en réanimation (données Si-VIC et ROR quotidiennes), du stock disponible (données quotidiennes « mapui.fr ») et des remontées ARS sur les besoins de l'hospitalisation à domicile et en termes de soins palliatifs. Un décret et une instruction préciseront prochainement le schéma opérationnel et contractuel. Jusqu'au 24 avril les établissements peuvent passer commande auprès des laboratoires pharmaceutiques. Projet de schéma [ici](#).

Santé numérique : données régionales

Focus sur la plate-forme régionale de téléconsultation TéléO, opérée par le groupement e-santé Occitanie :

- Journée record en terme d'usage le 20 avril, avec plus de 350 actes de téléconsultation réalisés dans la journée par 15 ES ou ESSMS.
- Le CHU Toulouse, établissement pilote depuis le 23 mars a réalisé hier sa 2000ème téléconsultation avec le service TéléO

En détails :

- 1366 téléconsultations réalisées dans Medic@m le 20 avril (en légère hausse par rapport aux données journalières de la semaine précédente)
- 359 téléconsultations réalisées le 20 avril, pour 3 322 cumulées depuis le 23 Mars (soit 12% de croissance sur la journée d'hier)
- 37 téléconsultations réalisées sur DOMOPLAIES le 20 avril, avec 9 demandes d'inclusion de patient pour des plaies complexes
- 192 nouvelles fiches de télé-suivi COVID saisies dans SI ORU le 20 avril, pour un cumul de 14 743 fiches saisies.